



VILLE DE MAÎCHE
25120

**Compte-rendu de la séance
du Conseil Municipal
du 14 mai 2018**

L'an deux mil dix-huit, le quatorze du mois de mai, les membres du Conseil Municipal de Maîche se sont réunis pour une séance extraordinaire sur convocation qui leur a été adressée le trois mai 2018 par Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h45. Il regrette que les élus ne se soient pas plus mobilisés sur les dossiers aussi stratégiques que la révision du Plan Local d'Urbanisme et la construction du groupe scolaire. Il fait part de sa déception.

Etaient présents

Monsieur Régis Ligier, Maire,

Monsieur Constant Cuhe, Madame Véronique Salvi, Monsieur Jean-Michel Feuvrier, Madame Chantal Ferraroli, Monsieur Guillaume Nicod, Adjoint.

Messieurs Alain Bertin et Hervé Loichot (qui arrive en séance au point 1), Madame Karine Tirole, Monsieur Damien Renaud, Madame Florie Barthoulot, Messieurs Jean-Jacques Frésard, Serge Louis, Denis Simonin et Lilian Boillon, Conseillers Municipaux.

Etaient excusés

Mesdames Emilie Prieur, Patricia Kitabi et Séverine Arnaud, Messieurs Stéphane Barthoulot, et Jérémy Chopard, Madame Sylvianne Vuillemin, Messieurs Denis Monnet et Judicaël Millot, Madame Céline Barthoulot.

Etaient absents

Monsieur Mathieu Jarlaud, Madame Muriel Plessix, Monsieur Eric Guignard.

Secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme Madame Karine Tirole secrétaire de séance.

Monsieur le Maire a déclaré la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

- 1 Approbation du compte-rendu de la séance du 3 avril 2018
- 2 Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal
- 3 Présentation et échanges autour du projet d'aménagement de Maîche dans le cadre de la révision du PLU
- 4 Présentation et échanges sur le projet de nouveau groupe scolaire
- 5 Affaires diverses.

1 APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 3 AVRIL 2018

Le Conseil Municipal a été destinataire du compte-rendu de sa séance du 3 avril 2018.

Monsieur Denis Simonin demande à Monsieur le Maire à ce qu'il soit fait mention dans le compte rendu de sa remarque relative à la subvention de Festi'Gang, souhaitant que l'augmentation de celle-ci ne serve pas à combler le déficit de l'édition 2017 du Carnaval.

19h47 - Arrivée en séance de Monsieur Hervé Loichot.

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte ce compte-rendu.

2 DECISIONS DU MAIRE PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL - INFORMATION

Conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des décisions qu'il a prises depuis la séance du 3 avril 2018 dans le cadre de la délégation qui lui a été confiée par délibération n° 2014.38 :

- 2018.27 - Signature d'un contrat de contribution financière de la commune pour une extension du réseau public de distribution d'électricité
- 2018.29- Consultation construction WC public Presbytère - Autorisation signature contrat - Lot 1 Lacoste
- 2018.30 - Consultation construction WC public Presbytère - Autorisation signature contrat - Lot 2 La Penna
- 2018.31 - Consultation construction WC public Presbytère - Autorisation signature contrat - Lot 3 Barbalat
- 2018.32 - Consultation construction WC public Presbytère - Autorisation signature contrat - Lot 4 Guillaumot
- 2018.33 - Consultation MO viabilisation et finition lot du Pertus - Autorisation signature contrat-Fracotec
- 2018.34 - Droit de préemption urbain - Renonciation - Bien situé 10 rue des 4 Frères Piquerez
- 2018.35 - Droit de préemption urbain - Renonciation - Bien situé 19 rue de Saint-Hippolyte
- 2018.36 - Droit de préemption urbain - Renonciation - Bien situé 10 rue du Mont
- 2018.37 - Consultation construction terrain multisport complexe Jay - Autorisation signature contrat - Duc et Pré neuf

3 PRESENTATION ET ECHANGES AUTOUR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE MAICHE DANS LE CADRE DE LA REVISION DU PLU

La procédure de révision du PLU suit son cours au sein du groupe de travail constitué auxquels sont associées les personnes publiques extérieures.

Après l'élaboration du diagnostic du territoire, dont le document définitif doit être finalisé, les travaux portent aujourd'hui sur le Projet de Développement et d'Aménagement Durable qui fixe les objectifs de développement de la Commune pour les 10/15 ans à venir.

Plutôt que de restreindre ce débat au seul groupe de travail du PLU, Monsieur le Maire a souhaité associer l'ensemble du Conseil Municipal et des membres des groupes de travail associés aux commissions municipales à la réunion qui a eu lieu le mardi 17 avril 2018.

Elle a été animée par le Bureau Natura et s'est organisée en groupes de travail qui ont chacun réfléchi à une problématique déterminée.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'échanger sur les points qui sont ressortis de cette réunion informelle afin d'alimenter le débat sur le contenu du PADD à élaborer.

Monsieur Serge Louis constate que les contraintes topographiques et géologiques de la commune pénalisent le développement qui pourrait être souhaité par les pouvoirs publics.

Monsieur le Maire propose de travailler par secteurs.

Secteur sud-ouest :

Les élus ont abordé la constructibilité du bois des Aiges. Monsieur le Maire se dit plutôt favorable à créer de l'habitat en partie haute du bois.

Le Conseil Municipal souhaite réfléchir sur la création d'une voie de desserte rejoignant la route de Charquemont, tout en insistant sur le fait que celle-ci devra être conçue de façon à ne pas inciter à la vitesse, et se pose la question du devenir des terres agricoles au sud de la commune.

Secteur sud est :

Monsieur le Maire précise que la création d'une ZA aux Bichets ne sera pas forcément autorisée par les services de l'Etat. Une ZA entre la route de Charquemont et la route de Damprichard pourrait se développer en continuité des commerces existants, même si

l'emplacement est moins attractif qu'aux Bichets en raison de la proximité de l'axe Pontarlier - Montbéliard.

Madame Chantal Ferraroli relève l'importance d'avoir une politique de développement industriel et commercial pour apporter de la main d'œuvre à Maîche de façon à attirer de nouveaux habitants et d'augmenter la démographie.

Centre :

Monsieur Serge Louis souhaiterait que la commune développe des modes de déplacements doux.

Les élus évoquent la constructibilité de l'entrée de ville coté Saint Hippolyte et l'extension de l'habitat au lieu-dit « Sous la Guenotte ». Monsieur Serge Louis se pose la question de l'opportunité de construire à ces endroits où il y a des risques de glissement de terrain et des zones humides.

Nord-ouest :

Monsieur Jean-Michel Feuvrier fait remarquer que si la commune souhaite accueillir environ 140 nouveaux logements en 10 ans, cela reviendrait à utiliser 7 hectares de terrain.

BATIMENTS - PATRIMOINE - INFRASTRUCTURES

4 PRESENTATION ET ECHANGES AUTOUR DU PROJET DE NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE

Le 22 mars dernier, l'équipe de maîtrise d'œuvre retenue pour la construction du futur groupe scolaire a présenté aux membres du jury de concours, aux adjoints, et aux directeurs de l'ADAPEI et des écoles maternelle et élémentaire, 3 différentes versions des esquisses du projet.

L'ADAPEI et les écoles maternelle et élémentaire ont été amenés à faire part de leurs remarques sur les 3 versions. Monsieur le Maire souhaite en faire de même auprès des conseillers municipaux et des personnes extérieures associées aux groupes de travail des commissions urbanisme et bâtiments, de façon à nourrir le débat et à transmettre tous les avis et remarques à l'architecte en charge du dossier.

Monsieur le Maire rappelle la genèse du projet et fait un point sur le calendrier et l'état d'avancement du projet.

L'avant-projet Sommaire est présenté au Conseil Municipal. Monsieur Denis Simonin s'inquiète de la dangerosité de la sortie des bus sur la rue Saint Michel à cause du dénivelé et de la circulation.

L'emplacement de la chaufferie bois a été abordé, l'architecte devra chiffrer précisément les différentes solutions qu'il sera amené à proposer.

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'une visite du groupe scolaire de Pesmes réalisée par le cabinet Bernard Quirot et associés est prévue le 30 mai et que ceux qui le veulent peuvent venir.

AFFAIRES DIVERSES

Agenda :

- **Mardi 15 mai**
 - Conférence / débat proposée par le Centre d'Animation, le Multi-Accueil Les Frimousses et le Relais Assistantes Maternelles : « **Etre bienveillant envers son enfant** » animée par Madame Véronique Poisson, à 20h à la salle Ducreux.

- **Mardi 22 mai**
 - Conférence sur la thématique du Parcours Santé des Aidants en partenariat avec la MSA à 20h à la salle Ducreux.

- **Vendredi 25 mai**
 - Fête des Voisins

- **Dimanche 26 mai**
 - Remise de la Médaille de la Famille Française à Madame Vuillier-Devillers à 11h en salle du Conseil Municipal

Prochain Conseil Municipal

- **Mercredi 30 mai à 20h00** en salle du Conseil Municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.